colegio Julio Verne
tres idiomas, dos raíces, un futuro

ÉTABLISSEMENT CONVENTIONNÉ

aefe
Agence pour l'enseignement français à l'étranger

LIVRET D'ACCUEIL

Personnels détachés en contrat local

Lycée français Jules Verne de Guatemala

colegio Julio Verne

tres idiomas, dos raíces, un futuro

ÉTABLISSEMENT CONVENTIONNÉ

aefe

Agence pour l'enseignement français à l'étranger

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER*

aefe

Agence pour l'enseignement français à l'étranger

Rechercher un établissement

138 pays **566 établissements** **390 000 élèves**

dont 98 de la Mission laïque française

Les établissements : En gestion directe · Conventionnés · Partenaires

SOMMAIRE

4 Mot de bienvenue de la Proviseure

5 Statuts du Lycée Jules Verne de Guatemala

6 Schéma organisationnel du Lycée JV

7 Statuts des personnels du Lycée JV

8 Autorisations de séjourner et de travailler au Guatemala

9 Le contrat de travail

10 La rémunération

11 Autres avantages

12-17 Les formalités administratives obligatoires au Guatemala

18-20 Informations de vie quotidienne

21 La sécurité

22 COVID-19

23 Organigramme fonctionnel

24 Effectifs élèves

25 Le projet d'établissement

26 Calendrier scolaire 2022/2023

27 Découvrir le Guatemala

28 Annexes

Vous avez souhaité nous rejoindre. Vous voilà nommé(e) au lycée français Jules Verne de Guatemala, et j'en suis ravie ! Toute la communauté du Jules Verne se joint à moi pour vous souhaiter la bienvenue.

En attendant de faire plus ample connaissance, vous trouverez dans ce livret différentes informations pratiques, afin que vous puissiez préparer et appréhender votre arrivée dans les meilleures conditions possibles.

Le Guatemala est un pays magnifique, aux facettes riches et variées : chaînes montagneuses volcaniques, lacs, forêts tropicales…Je suis sûre que sa découverte vous enchantera et vous surprendra !

Quant au lycée en lui-même, il est un fleuron éducatif dans le pays. Reconnu pour l'excellence de son éducation et de ses résultats, il a la particularité unique dans le pays d'offrir aux élèves un cursus double les amenant à valider tant les diplômes français que guatémaltèques. Je ne doute pas que vous aurez plaisir à intégrer nos dynamiques équipes disciplinaires, mais aussi à accompagner nos élèves sur l'exigeante voie de la réussite.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou aide dont vous pourriez avoir besoin : tous les membres des équipes Jules Verne ne manqueront pas de vous accompagner dans cette nouvelle aventure, tant professionnelle qu'humaine.

¡BIENVENIDOS A USTEDES!

STATUTS DU LYCÉE FRANÇAIS JULES VERNE DE GUATEMALA

Le Lycée Français Jules Verne de Guatemala est l'un des 552 établissements du réseau de l'enseignement français à l'étranger (AEFE).

C'est un établissement d'enseignement de droit guatémaltèque, dont l'ensemble de la scolarité est homologué à la fois par le ministère français de l'Education nationale (MEN) et le ministère de l'Éducation guatémaltèque (MINEDUC).

L'établissement est régi par une convention entre l'AEFE et l'ACJV en date du 28 mars 2022.

L'Association Culturelle Jules Verne (A.C.J.V) est l'organisme gestionnaire de l'établissement. Le président de l'association en est le représentant légal et, à ce titre, l'employeur des personnels en contrat local.

SCHÉMA ORGANISATIONNEL DU LYCÉE JULES VERNE

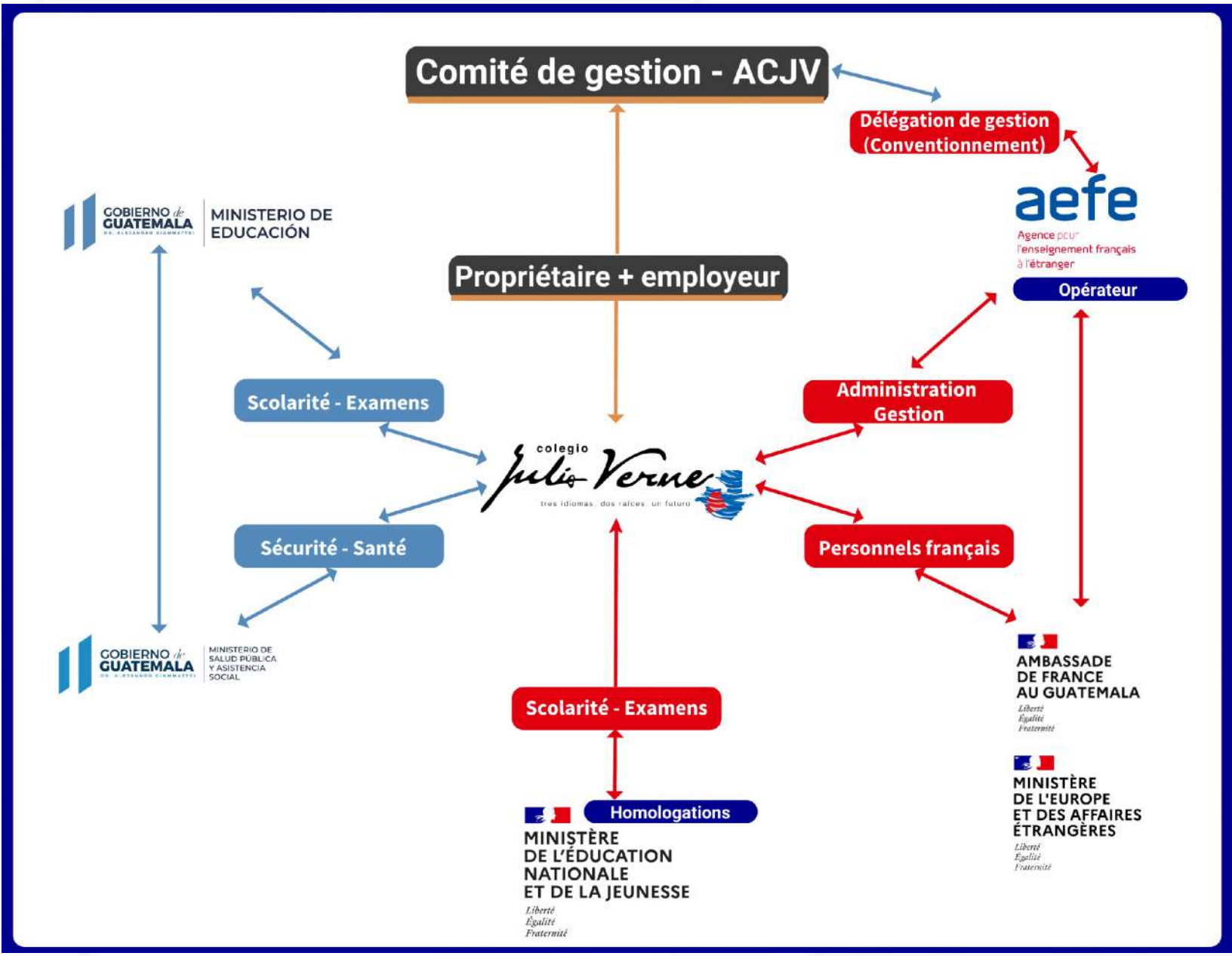

STATUTS DES PERSONNELS DU LYCÉE JULES VERNE

- Par délégation du président de l'A.C.J.V, le proviseur a autorité sur l'ensemble des personnels.

- L'équipe de direction est composée de 5 directeurs : la proviseure - directrice générale, le directeur administratif et financier, la directrice guatémaltèque, le proviseur adjoint et le directeur de l'école primaire.

- La communauté de travail du Lycée Jules Verne est aujourd'hui composée de 136 personnes, qui œuvrent chaque jour à faire vivre l'établissement.

- Les personnels recrutés en contrat local (guatémaltèques, français ou étrangers tiers) sont dans l'obligation de se soumettre en toutes circonstances aux obligations de la législation locale.

- Le contrat de travail et le règlement interne du travail du "Colegio Julio Verne" rappellent les droits et obligations des personnels.

Tous les personnels, quel que soit leur statut (détaché par l'AEFE ou recruté localement), doivent être particulièrement attentifs à respecter les lois locales, avec une attention toute particulière à celles relatives aux droits de l'enfant et à la protection de l'enfance.

AUTORISATIONS DE SÉJOURNER ET DE TRAVAILLER AU GUATEMALA

Cette démarche ne concerne que les personnels étrangers recrutés en contrat local.

- À votre arrivée (passage de la frontière) vous bénéficierez d'un visa de 3 mois. La démarche pour obtenir un permis de travail au Guatemala doit doit être entreprise dès l'arrivée en poste. Accompagné par l'établissement, vous devrez être vigilant dans le suivi de cette procédure.

- Certaines compagnies à l'aéroport en France demandent un justificatif de sortie du Guatemala avant l'expiration d'un visa de tourisme. À la demande des intéressés, le service des ressources humaines établit une attestation justifiant que les démarches de demande de visa de travail ont été initiées dès l'arrivée dans le pays.

Documents à produire :

- Copie intégrale du passeport.
- Extrait du casier judiciaire apostillé en France (cf. page 10).
- Certificat de naissance apostillé en France.
- Traduction du casier judiciaire en espagnol. (à la charge du lycée).
- Copie de l'acte de mariage ou convention de PACS apostillée en France (si vous êtes mariés ou PACSÉS et que ce conjoint vous accompagne).

Votre interlocutrice au Lycée pour réaliser ces démarches est la chargée des ressources humaines.

Ingrid Arrivillaga
Chargée des ressources humaines
rrhh@jv.edu.gt

LE CONTRAT DE TRAVAIL

- Le contrat de travail de droit guatémaltèque débute au 1er septembre.
- Il est signé par le Président de “l’Association Culturelle Jules Verne”, votre employeur.
- Il est transmis au ministère du travail guatémaltèque.
- Il est conforme au Règlement Interne du travail.
- Le contrat sera signé lors de la pré-rentrée.

Impérativement avant le 15 juillet, afin de pouvoir préparer vos contrats vous devez fournir au service des ressources humaines :

- C.V.
- Photocopie du passeport (toutes les pages).
- Copie des diplômes.
- Extrait du casier judiciaire. (Document original apostillé*)

L'"apostille" est le nom donnée à la certification des documents émanant d'une autorité ou certifiés par une autorité française destinés à être produits à l'étranger et des documents publics étrangers qui doivent être produits en France: https://bit.ly/3gvehBa.

Votre demande doit être présentée devant le service « apostille » du parquet général de la cour d’appel du lieu où a son siège le signataire de l’acte ou l’autorité ayant apposé une mention d’enregistrement ou de certification.

LA RÉMUNÉRATION

- Votre salaire est calculé en fonction d'une grille salariale qui tient compte des diplômes, de l'expérience...

- 12 mois réguliers avec versement avant la fin de chaque mois sur votre compte bancaire ouvert par le lycée.

- 13ème mois appelé “Aguinaldo” payé entre le 1er et le 15 décembre, calculé de manière proportionnelle entre le 1er décembre N-1 et le 30 novembre N.

- 14ème mois appelé “Bono 14” payé entre le 1er et le 14 juillet, calculé de manière proportionnelle entre le 1er juillet N-1 et le 30 juin N.

- 15ème mois appelé “Bono calidad”, acquis social non-obligatoire dans le code du travail Guatémaltèque. Il n'est pas proportionnel, il est versé après une année complète de travail au lycée.

AUTRES AVANTAGES

- Une prime d'installation (versée aux personnels recrutés à l'étranger selon les modalités précisées dans la proposition d'embauche).
- Le remboursement de votre billet d'avion: 10 000 QTZ.
- Prise en charge des frais de visas lors de l'installation au Guatemala.
- Existence d'une assurance vie prise en charge par le Lycée.
- 75 % de réduction sur les frais de première inscription des enfants au Lycée ("cuota de admisión").
- 50 % de réduction sur les frais d'inscription annuels.
- 50 % de réduction sur les frais de scolarité.
- Participation du Lycée à hauteur de 70 % du coût d'une mutuelle sélectionnée par le Lycée pour l'ensemble des personnels.

La carte IRTRA https://irtra.org.gt/

- La carte IRTRA (Instituto de recreación de los trabajadores) permet d'accéder a des coûts très avantageux à des parcs récréatifs gérés par cet organisme.
- Pour l'obtenir, il faut donner une photo et votre numéro d'IGSS au service des ressources humaines durant le mois de décembre.
- L'employeur paye une contribution à l'IRTRA.
- Ce service s'applique uniquement pour les personnels en contrat local.

LES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES OBLIGATOIRES AU GUATEMALA

1. Obtenir un NIT
2. S'enregistrer à l'IGSS
3. Inscription au Consulat de France
4. Ouvrir un compte en banque
5. Mutuelles et prélévements obligatoires

Ces démarches se font accompagnées par notre chargée des ressources humaines.

Ingrid Arrivillaga
Chargée des ressources humaines
rrhh@jv.edu.gt

1 Obtenir un NIT

Démarche initiée dans l'établissement lors de la pré-rentrée

- Le **NIT** (Número de identificación tributaria) est le Numéro d'Identification de l'administration fiscale) auprès de la SAT (Superintendencia de administración Tributaria) services fiscaux guatémaltèque.
- Ce numéro vous sera demandé lors de tous vos achats. Ce numéro est obligatoire pour acquérir un véhicule (Voiture ou moto).
- Pour obtenir votre NIT :
  - Entrez sur le site officiel de la SAT : https://portal.sat.gob.gt/portal/
  - Cliquez sur "Solicitar tu NIT" et sélectionnez "Solicitud de NIT".
  - Saisissez votre adresse électronique et cliquez sur "Continuar".
  - Un code de sécurité et un lien permettant de poursuivre la procédure seront envoyés à votre adresse électronique.
  - Entrez votre code de sécurité, cliquez sur "Continuar".
  - Sélectionnez "empresa/organización" et cliquez sur "Continuar".
  - Remplissez le formulaire en ligne en indiquant vos données personnelles, votre activité économique et l'option de localisation.
  - Vous recevrez une confirmation par courriel.
  - Vous rendre à la SAT le matin très tôt (8h sur place).
  - Apportez une photocopie intégrale du passeport.
  - Apportez passeport original.
- Dès réception du NIT, vous devrez le transmettre au service des ressources humaines du lycée avant le 15 novembre (très important pour votre déclaration fiscale).

2 S'enregistrer à l'IGSS

Démarche personnelle

- Se rapprocher d'Ingrid Arrivillaga, chargée des ressources humaines pour retirer le formulaire requis.

- Se rendre le matin vers 8h à l'IGSS (Oficina central del IGSS, En face de l'hôtel de Ville de Guatemala Ciudad) Zone 4, muni d'une copie intégrale du passeport + passeport original.
- La carte d'assuré social sera à retirer deux semaines plus tard au même endroit.

3 Inscription au Consulat de France

Cette inscription est obligatoire dès votre installation
(pour les français uniquement).

https://bit.ly/3blhDbW

4 Ouvrir un compte en banque

Démarche réalisée à la pré-rentrée au Lycée

“GYT CONTINENTAL”

Demande d'ouverture d’un compte “monetario con chequera y tarjeta".

Pièces à produire :

1. Copie intégrale du passeport.
2. Une lettre du lycée qui atteste de votre qualité d’employé du lycée.
3. Facture d’électricité fournie par le lycée.
4. Deux lettres de recommandation de citoyens guatémaltèques.

- Les documents 2, 3 et 4 sont fournis par le lycée, à retirer au service des ressources humaines.

Votre compte bancaire en France

Avant de partir, prenez rendez-vous avec votre agence bancaire française pour les informer de votre départ et souscrire une offre internationale qui vous garantit des conditions favorables sur les virements et les retraits à l’étranger.

RENDEZ VOUS avec tous les nouveaux personnels à la rentrée.

5 Mutuelles et prélévements obligatoires

Prélèvements obligatoires

- Sécurité sociale“IGSS” : 4.83 % du salaire brut.
- I.S.R “Impuesto sobre la renta” : 5 % du salaire brut.
- Boleto de ornato en janvier.

Ces taux sont susceptibles de variations par modifications législatives ou réglementaires.

Mutuelle complémentaire et cotisations retraite

Assurance santé

Inscription à l'assurance santé (ASSA) gratuite la première année pour l’employé étranger en en contrat local uniquement. Prise en charge par l’établissement à la hauteur de 70% à partir de la deuxième année.

Assurance responsabilité civile

Il est fortement recommandé de souscrire à une assurance de responsabilité civile. Ce type d’assurance couvrant les dommages causés aux tiers est souvent inclus dans l’assurance logement en France. Cela n’existe pas au Guatemala.

Mutuelle complémentaire et cotisations retraite

Cotisations retraite (pour les français uniquement)

- Il est possible de cotiser au système de retraite français (Caisse des Français à l'Etranger) et ainsi de valider des trimestres.
- Le lycée prend en charge 70% des cotisations. Le reste à charge est d'environ 92 euros par mois et fait l'objet d'un précompte directement sur votre salaire.
- La démarche s'effectue auprès du DAF durant la deuxième quinzaine de septembre.
- Le formulaire vous sera remis lors de la pré-rentrée. En effet, le contrat de travail doit être signé avant de pouvoir le faire.

Alerta Médica

Vous êtes couvert par « Alerta Médica » (Assurance santé) lorsque vous travaillez dans l'établissement. Ce n'est pas le cas en dehors. Nous vous encourageons à vous affilier à ce service d'urgence dans le cadre de votre vie privée. En effet, les secours publics peuvent tarder à arriver (ambulance et médecin urgentiste).

Se rapprocher d'Ingrid ARRIVILLAGA pour obtenir de plus amples renseignements.

Ingrid Arrivillaga
Chargée des ressources humaines
rrhh@jv.edu.gt

INFORMATIONS VIE QUOTIDIENNE

Le Lycée Jules Verne se situe près de la « carretera » a El Salvador dans une zone urbaine de « banlieue proche » de la capitale (à environ 15 km.). On y accède par une route à 4 voies qui est très encombrée aux heures de pointe.

1 Le logement

PREVOIR UN LOGEMENT DANS UN LOTISSEMENT SÉCURISÉ

- Nécessité d'une attestation de travail - À demander au service des ressources humaines (Ingrid Arrivillaga).

- le projet de contrat de location devra être visé par l'avocat du Lycée (à titre gracieux) :
    - Garantie de l'association Jules Verne.

- La validation finale du contrat par l'avocat du propriétaire sera certainement à la charge du locataire.

- Des lotissements se trouvent à proximité du lycée. Pour toute demande d'information, rapprochez-vous de Rosita Leon Lao, qui vous partagera plusieurs contacts d'agents immobiliers de confiance.

Témoignages

« Il y a des écarts significatifs de loyers selon la localisation des lotissements sécurisés. Par contre je précise que vivre au lotissement sécurisé du lycée apporte un certain confort de vie (pas de perte de temps dans les bouchons le matin) et une sociabilité appréciable aux enfants après l'école.

J'ai vécu dans un condo proche du lycée à mon arrivée avec piscine et maison moderne. Au bout de 3 mois j'ai déménagé à cause des bouchons et parce que les enfants s'y ennuyaient. Les guatémaltèques ne jouent pas dehors comme ils peuvent le faire dans le condo du lycée où les élèves de Jules Verne sont à l'extérieur après l'école. Ce "confort" a un prix. Il m'en coûte 6000 Q pour une maison 4 chambres.

Je pense que vivre dans un lotissement est un conseil judicieux mais il faut aussi penser localisation. Avec des enfants je privilégierais le condo du lycée au détriment du prix. Sans enfant, je privilégierais le prix au détriment de la proximité (relative car il n'y a pas de pénurie d'offre sur le marché de l'immobilier locatif donc il est facile de trouver une maison dans des condos vraiment proches du lycée).

Dernier point, certains propriétaires proposent une maison avec la linea blanca (frigo, lave linge et sèche linge). C'est appréciable pour les primo arrivants qui peuvent avoir une maison fonctionnelle rapidement ».

Virginie Ben
Professeure de S.E.S

INFORMATIONS VIE QUOTIDIENNE

2 Acheter un véhicule

- Nécessité du NIT.
- Nécessité de détenir le certificat de propriété au nom du vendeur.
- Le véhicule doit être en règle avec l'administration fiscale (paiement de toutes les amendes reliées à ce véhicule).
- La vente doit être validée par un avocat.
- Le véhicule doit être assuré.
- Attention aux véhicules de plus de 10 ans.
- Il est fortement conseillé de faire établir un diagnostic du véhicule par un garage (différent du vendeur).
- informations nécessaires sur la gestion du **permis de conduire** guatémaltèque : https://bit.ly/3dasIse

LA SÉCURITÉ

Nous sommes en Amérique Latine, sur un continent où la sécurité reste une problématique importante. Il convient de tenir compte des recommandations suivantes :

Il est conseillé de :

- Vivre dans des lotissements sécurisés.
- Prendre quelques précautions en conduisant: vitres fermées, polarisées, éviter d'utiliser le téléphone, ne pas klaxonner.
- Ne pas téléphoner dans la rue avec le dernier smartphone.
- Ne pas retirer de l'argent n'importe où. Des distributeurs automatiques sont présents dans de nombreux de centres commerciaux et sont à privilégier.
- Éviter de se promener avec son passeport mais avec une copie authentifiée par un avocat (service payant).
- Se renseigner sur la sûreté de la zone dans laquelle on désire se rendre.
- Ne pas prendre n'importe quel taxi (privilégier les taxis amarillo (17 66), et non les taxis blancs).
- Pour se déplacer, UBER (app) est un moyen de transport sécurisé, simple, rapide et bon marché !
- Éviter de prendre les bus publics pour circuler dans le pays (sauf le TRANSMETRO à Guatemala Ciudad).
- Ne pas boire l'eau du robinet.
- Éviter d'acheter ses aliments dans la rue (vendeurs ambulants).
- Avoir une couverture médicale incluant le tiers payant à l'étranger et le rapatriement en France, type MGEN ou CFE.

De manière générale, se reporter et se conformer aux recommandations et instructions du poste diplomatique :
https://bit.ly/3xT1MJa

COVID-19

Pour votre arrivée au Guatemala, veuillez vous reporter aux informations relayées par le poste diplomatique :

https://bit.ly/3NfzL4f

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL

LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Ce **projet d'établissement** est conçu comme un document contractuel, qui fixe des axes de travail et constitue notre feuille de route. C'est un plan d'actions cohérent, construit au fil des concertations avec les équipes pédagogiques. Il met en lumière **4 axes** de progrès, qui chacun se décline en objectifs spécifiques, puis en actions concrètes. Cette articulation doit permettre d'évaluer régulièrement la réalisation des objectifs fixés, à l'aide d'indicateurs de performances précis.

1. INSTALLER UNE CULTURE PROFESSIONNELLE COMMUNE
2. CONSOLIDER UNE EDUCATION PLURILINGUE ET PLURICULTURELLE
3. ACOMPAGNER L'ELEVE DANS SON PARCOURS
4. PROMOUVOIR LES SCIENCES ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cliquez ici pour accéder à notre projet d'établissement : https://bit.ly/3QVZ8vd

CALENDRIER 2023/2024

CALENDRIER SCOLAIRE
2023-2024 (rythme nord)

août-23			septembre-23			octobre-23			novembre-23			décembre-23			janvier-24			février-24			mars-24			avril-24			mai-24			juin-24			juillet-24		
1	ma		1	ve	R	1	di		1	me	F	1	ve		1	lu	F	1	je		1	ve		1	lu	F	1	me	F	1	sa		1	lu	S
2	me		2	sa		2	lu		2	je		2	sa		2	ma		2	ve		2	sa		2	ma		2	je		2	di		2	ma	
3	je		3	di		3	ma		3	ve		3	di		3	me		3	sa		3	di		3	me		3	ve		3	lu		3	me	
4	ve		4	lu		4	me		4	sa		4	lu		4	je		4	di		4	lu		4	je		4	sa		4	ma		4	je	
5	sa		5	ma		5	je		5	di		5	ma		5	ve		5	lu		5	ma		5	ve		5	di		5	me		5	ve	
6	di		6	me		6	ve		6	lu		6	me		6	sa		6	ma		6	me		6	sa		6	lu		6	je		6	sa	
7	lu		7	je		7	sa		7	ma		7	je		7	di		7	me		7	je		7	di		7	ma		7	ve		7	di	
8	ma		8	ve		8	di		8	me		8	ve		8	lu		8	je		8	ve		8	lu		8	me		8	sa		8	lu	
9	me		9	sa		9	lu		9	je		9	sa		9	ma		9	ve		9	sa		9	ma		9	je		9	di		9	ma	
10	je		10	di		10	ma		10	ve		10	di		10	me		10	sa		10	di		10	me		10	ve		10	lu		10	me	
11	ve		11	lu		11	me		11	sa		11	lu		11	je		11	di		11	lu		11	je		11	sa		11	ma		11	je	
12	sa		12	ma		12	je		12	di		12	ma		12	ve		12	lu		12	ma		12	ve		12	di		12	me		12	ve	
13	di		13	me		13	ve		13	lu		13	me		13	sa		13	ma		13	me		13	sa		13	lu		13	je		13	sa	
14	lu		14	je		14	sa		14	ma		14	je		14	di		14	me		14	je		14	di		14	ma		14	ve		14	di	
15	ma		15	ve	F	15	di		15	me		15	ve		15	lu		15	je		15	ve		15	lu		15	me		15	sa		15	lu	
16	me		16	sa		16	lu		16	je		16	sa		16	ma		16	ve		16	sa		16	ma		16	je		16	di		16	ma	
17	je		17	di		17	ma		17	ve		17	di		17	me		17	sa		17	di		17	me		17	ve		17	lu		17	me	
18	ve		18	lu		18	me		18	sa		18	lu		18	je		18	di		18	lu		18	je		18	sa		18	ma		18	je	
19	sa		19	ma		19	je		19	di		19	ma		19	ve		19	lu		19	ma		19	ve		19	di		19	me		19	ve	
20	di		20	me		20	ve	F	20	lu		20	me		20	sa		20	ma		20	me		20	sa		20	lu		20	je		20	sa	
21	lu		21	je		21	sa		21	ma		21	je		21	di		21	me		21	je		21	di		21	ma		21	ve		21	di	
22	ma		22	ve		22	di		22	me		22	ve		22	lu		22	je		22	ve		22	lu		22	me		22	sa		22	lu	
23	me		23	sa		23	lu		23	je		23	sa		23	ma		23	ve		23	sa		23	ma		23	je		23	di		23	ma	
24	je		24	di		24	ma		24	ve		24	di		24	me		24	sa		24	di		24	me		24	ve		24	lu		24	me	
25	ve		25	lu		25	me		25	sa		25	lu	F	25	je		25	di		25	lu		25	je		25	sa		25	ma		25	je	
26	sa		26	ma		26	je		26	di		26	ma		26	ve		26	lu		26	ma		26	ve		26	di		26	me		26	ve	
27	di		27	me		27	ve		27	lu		27	me		27	sa		27	ma		27	me		27	sa		27	lu		27	je		27	sa	
28	lu		28	je		28	sa		28	ma		28	je		28	di		28	me		28	je	F	28	di		28	ma		28	ve		28	di	
29	ma		29	ve		29	di		29	me		29	ve		29	lu		29	je		29	ve	F	29	lu		29	me		29	sa		29	lu	
30	me	P	30	sa		30	lu		30	je		30	sa		30	ma					30	sa	F	30	ma		30	je		30	di		30	ma	
31	je	P				31	ma					31	di		31	me					31	di	F				31	ve					31	me	

P Prérentrée des personnels — R Rentrée des élèves — Jour d'école — Vacances — F Fériés — S Fin des cours

*Un samedi matin sera travaillé pour la kermesse de l'établissement

*Se trabajará un sábado por la mañana para la "kermesse"

Pour finir, il faut dire aussi que le pays est très beau à visiter, que les Français apparaissent « exotiques » aux habitants de ce pays (nous sommes environ 1000 sur 18 millions d'habitants). Malgré des inégalités criantes au sein de la population, l'énergie que mettent de nombreux habitants pour vivre au quotidien reste pour nous une leçon de courage et de dignité. Et puis à travers le Guatemala, ce sont toutes les couleurs de l'Amérique centrale qui s'offrent à ceux qui décident de s'y installer.

Semuc champey, Alta Verapaz

Lago Atitlán, Sololá

Tikal, Petén

Antigua, Sacatepéquez

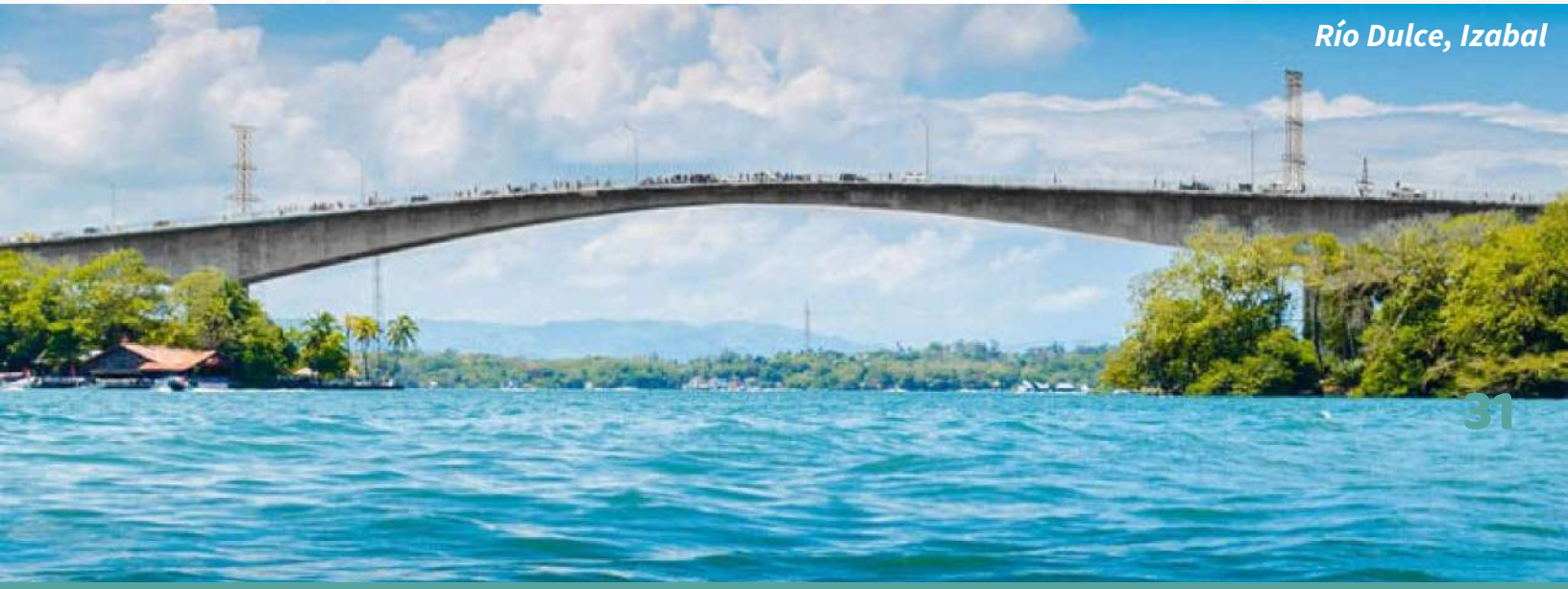
Río Dulce, Izabal

ANNEXES

- **APOSTILLE** : https://bit.ly/3gvehBa - *page 9*
- **CARTE IRTRA** : https://irtra.org.gt/ - *page 11*
- **SITE OFFICIEL DE LA SAT (NIT)** : https://portal.sat.gob.gt/portal/ - *page 13*
- **INSCRIPTION AU CONSULAT DE FRANCE** : https://bit.ly/3blhDbW - *page 14*
- **GESTION DU PERMIS DE CONDUIRE GUATÉMALTÈQUE** : https://bit.ly/3dasIse - page 20
- **RECOMMANDATIONS ET INSTRUCTIONS DU POSTE DIPLOMATIQUE** : https://bit.ly/3xT1MJa - *page 21*
- **INFORMATIONS COVID-19** : https://bit.ly/3NfzL4f - *page 22*
- **PROJET D'ÉTABLISSEMENT** : https://bit.ly/3QVZ8vd - *page 25*

CONTACTS

DIRECTION

- Delphine Villechaise - *Proviseure* : dvillechaise@jv.edu.gt
- Jonas Vieille-Grosjean - *Proviseur adjoint* - jvieille-grosjean@jv.edu.gt
- Stéven Jugeau - *Directeur administratif et financier* : directeurfinancier@jv.edu.gt
- Eugenia Reiche de Muñoz - *Directrice guatémaltèque* : ereiche@jv.edu.gt
- Gilles Sansebastian - *Directeur de l'école primaire* : gsansebastian@jv.edu.gt

ADMINISTRATION

- Rosita Leon Lao - *Secrétariat de direction générale* : rleon@jv.edu.gt
- Ingrid Arrivillaga - *Chargée des ressources humaines* : rrhh@jv.edu.gt
- Jean-Philippe Lerouge - *Chargé de communication* : jlerouge@jv.edu.gt

colegio Julio Verne

tres idiomas, dos raíces, un futuro

ÉTABLISSEMENT CONVENTIONNÉ

aefe

Agence pour l'enseignement français à l'étranger

https://www.julesverne.edu.gt/